DPC Référence action 27091700026 N° organisme 2709

FIFPL*

ORTHONYXIE ONYCHOPLASTIE PRATIQUES

Soulagez et corrigez efficacement et durablement les algies et dysmorphoses unguéales ainsi que les conflits péri-unguéaux grâce aux orthonyxies en résines composites, en fil titane et aux onychoplasties.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Jean-Marc BOISSIER, Podologue,
Charlotte BOMPAS, Podologue

2 jours

Ouverts aux podologues

OBJECTIFS

- Maîtriser les techniques d'orthonyxies et d'onychoplasties
- Savoir proposer, réaliser et garantir :
  Des orthonyxies en résines composites
  Des orthonyxies en fil titane
  Des onychoplasties

Anatomopathologies

- Rappels anatomiques de l'ongle
- Étude des dysmorphies et pathologies unguéales

Examen clinique

- Bases de l'examen clinique
- Diagnostic différentiel

Matériaux et matériel

- Découverte des différents matériaux :
  résines composites photopolymérisables dures et souples, fil titane
- Utilisation de matériels ergonomiques : lampes à photopolymériser sur flexible
- Petite instrumentation spécifique

Étude des différentes techniques

Résines composites photopolymérisables dures

- Orthonyxies passives
  Principe : Blocage de courbure
  Indications thérapeutiques
  Avantages et inconvénients
- Orthonyxies de stabilisation
  Principe : Blocage de courbure
  Indications thérapeutiques
  Avantages et inconvénients

Fil titane et plots en résine composite photopolymérisable

- Orthonyxies actives
  Principe : plots fixes ou coulissants
  Indications thérapeutiques
  Avantages et inconvénients

Onychoplastie

- Les différentes techniques
  Résines photopolymérisables rigides et flexibles
  Adaptations au cas par cas
  Indications thérapeutiques
  Avantages et inconvénients

EN PRATIQUE

Démonstration par l'intervenant
Réalisation des différents principes d'orthonyxies et d'onychoplasties
Pratique en binôme encadrée et évaluée par un enseignant pour 16 stagiaires

DPC : Programme de Développement Professionnel Continu (financement selon forfait et profession du stagiaire). Inscription sur www.mondpc.fr, voir procédure page 29.

*__FIFPL :__ Thème susceptible d'être pris en charge en fonction du budget disponible. Les dates du 2è semestre 2017 seront visées par la commission des Pédicures-Podologues courant juin 2017, qui nous informera dès lors de sa décision.